



Activité commerciale, En direct des communes

UNE CAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE POUR RECENSER LES LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

Cette campagne de photo est réalisée dans le cadre de la future mise en place de la taxe sur les friches commerciales.

Publié le 09 août 2023

Du **16 au 25 août 2023**, une campagne photographique va être menée sur le territoire de la Com'com afin de recenser les locaux commerciaux vacants.

Ce projet est mené dans le cadre de la future mise en place de la taxe sur les friches commerciales, la Communauté de communes a mandaté le cabinet ECOFINANCES, c'est Monsieur David Armengod, Enquêteur Pôle Expertise et Conseil d'ECOFINANCES qui réalisera ces photos.



Ces images seront réalisées à partir du domaine public, aucune pénétration dans les bâtiments n'est autorisée.

En savoir plus